

Anti-racines

Application

- Barrière évitant la prolifération des racines et des rhizomes. dans les structures de chaussées, trottoirs, pistes cyclables et les réseaux enterrés (AEP, assainissement et réseaux secs), ...

Caractéristiques

- Bloque les racines et les rhizomes
- Constitué de fibres non-tissés thermoliés, enduit sur une face d'une couche verte de polypropylène imperméable (côté vert à placer du côté des racines)

Avantages

- Empêche la prolifération des racines et empêche la perforation des tuyaux, en particulier au droit des joints et des branchements ou piquages
- Mise en oeuvre en pose verticale ou horizontale
- Permet de réduire la distance entre la végétation et les réseaux enterrés suivant les prescriptions de la norme NF P98-332 (norme française)
- Installation facile et rapide, imputrescible dans le sol
- Coupures et surplus facilement recyclables, car constitué de PP à 100 %
- Imperméable à l'eau



Caractéristiques techniques

DuPont™ Plantex® RaciBloc empêche les racines de proliférer partout où elles sont indésirables p.ex. sous des terrasses ou dans les réseaux enterrés tels que les tuyaux de drainage ou les conduites d'assainissement. La prolifération incontrôlée des racines peut engendrer des coûts considérables lorsque les dégâts deviennent apparents en surface ou lorsque les réseaux humides ne sont plus étanches.

DuPont™ Plantex® RaciBloc est constitué d'un non-tissé très résistant et d'une enduction imperméable, le tout 100% polypropylène. Il peut être installé verticalement ou horizontalement.

Propriétés	Norme Standard	Valeur	Unité
Masse surfacique	EN ISO 9864	325	g/m ²
Epaisseur	EN ISO 9863-1	0.8	mm
Résistance à la traction	EN ISO 10319	22	kN/m
Allongement à charge max.	EN ISO 10319	50	%
Résistance à la déchirure	ASTM D4533-91	600	N
Résistance au poinçonnement	ASTM D4833 8mm EN ISO 12236 50mm	580 3500	N
Poinçonnement dynamique	EN ISO 13433	12	mm

Les valeurs correspondent à des valeurs nominales obtenues dans nos laboratoires et instituts indépendants et sont indicatifs.

Utiliser le Plantex® Tape pour réaliser une protection fermée autour d'une plante prolifique

Etape n° 1: Superposer les deux bouts de Plantex® et les coller ensemble avec une bande adhésive double-face Plantex® Tape. Coller déjà une 2^{ème} bande sans enlever le papier de protection d'en haut.



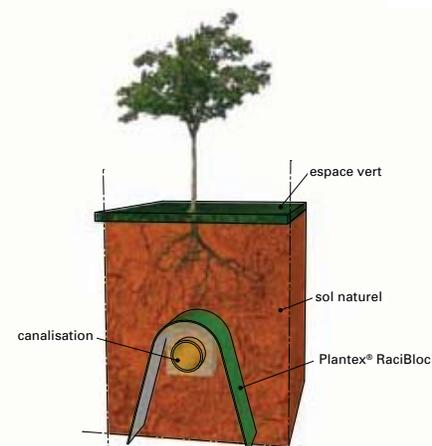
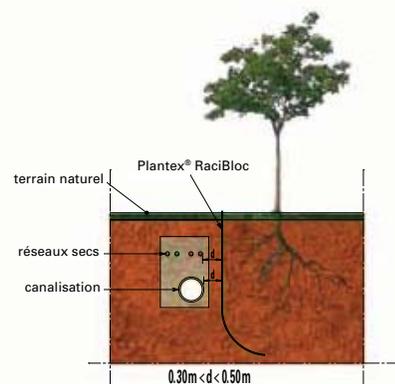
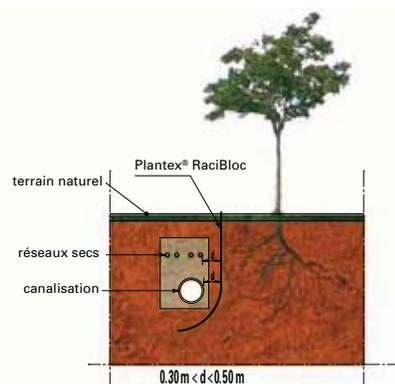
Etape n° 2: Plier les joints superposés (et collés) en Z, comme indiqué, et coller une 3^e bande sur la face arrière, sans enlever le papier de protection.



Etape n° 3: Quand les joints sont bien aplatis et plats, enlever les papiers de protections restants et presser fortement les joints ensemble. Plus aucune racine ne pourra passer à travers le tube ainsi refermé.



Installation



Dimensions

- 0,5 x 30 m
- 0,7 x 30 m
- 1,0 x 30 m
- 1,4 x 30 m
- 2,0 x 30 m
- 2,0 x 100 m

De plus amples informations sur la sécurité et l'hygiène industrielle du produit sont disponibles sur demande. Les informations ici fournies sont établies sur la base de meilleurs données en notre possession. Ces informations sont communiquées à titre indicatif et dans le seul but de vous aider à mener à bien les essais qu'il vous appartient de conduire pour déterminer l'adaptation de nos produits à l'usage spécifique auquel vous les destinez. Ces informations sont susceptibles d'être modifiées au fur et à mesure de l'acquisition de nouvelles connaissances ou expériences. En l'absence de contrôle sur les conditions particulières d'utilisation de ses produits, DuPont de Nemours n'assume aucune obligation de résultat ni responsabilité quelconque concernant l'utilisation des présentes informations. Par ailleurs, la présente publication ne saurait être destinée à suggérer des moyens de violation de tous droits de brevets existants.

www.plantexpro.dupont.com

contact.landscape@dupont.com

Numéro vert France: 0800 00 10 68



The miracles of science™